

# Ils débudent leur vie politique

**Jeunesse** | Lundi 14 mars, les nouveaux élus du conseil municipal des enfants prendront leurs fonctions. Deux d'entre eux racontent les projets pour lesquels ils ont fait campagne.

## Des équipements sportifs gratuits



À tout juste 12 ans, Elyas Mecchou est en classe de sixième au collège Daudet. Avant de se présenter pour siéger au conseil municipal des enfants, le jeune garçon était déjà engagé : « Je fais partie du conseil de la vie collégienne et je suis aussi délégué dans l'association sportive de l'établissement, pour le badminton. »

### « Les salles de sport, ça coûte trop cher »

**Elyas Mecchou, 12 ans**

C'est peut-être aussi "Tonton", qui travaille à la mairie de Saint-Martin-de-Valgaldes, qui a donné envie à Elyas de s'investir pour sa ville. « J'ai envie de mettre en place un parc de renforcement musculaire à Alès, pourquoi pas dans le quartier des Cévennes. En inox de préférence, pour ne pas que ça rouille. Il existe des parcs pour les enfants, mais pas grand-chose pour les jeu-

nes. J'aime bien l'idée de faire du sport en plein air. Et puis, les salles de sport, ça coûte vraiment trop cher. Là, ce serait gratuit. »

Dans les classes de son collège, Elyas est alors allé présenter son projet. Parmi six ou sept autres, le sien a été élu par quelque 400 votants. Le collégien et sa suppléante, Sabrina, ont ainsi obtenu leurs sièges au conseil municipal des enfants.

Admirative, sa maman, Samia, soutient son petit garçon dans tous ces projets, « même si ça nous fait courir toujours plus », sourit-elle. Malgré ses ambitions actuelles, Elyas ne se voit pas du tout, quand il sera grand, dans la vie politique, sans savoir vraiment comment l'expliquer. « Je préférerais juste être médecin », lance-t-il avec désinvolture.

► **La passation de relais** des anciens élus aux nouveaux se tient ce lundi 14 mars, à partir de 19 heures, salle des États, en mairie d'Alès.

## Du braille dans la ville



La main dans celle de sa maman, Julie Sistre entre timidement en salle des états, en mairie d'Alès.

Quelques semaines auparavant, la fillette de 11 ans, scolarisée en CM2 à l'école Germain-David, a été élue titulaire au conseil municipal des enfants, pour un projet qui lui tient tout particulièrement à cœur. Née aveugle, opérée à 2 mois et demie, des implants, des cristallins artificiels précisément, lui ont été posés.

Depuis, l'écolière a retrouvé la vue mais reste malvoyante et porte des lunettes : « Mon projet, c'est de mettre du braille dans les lieux publics. Dans les parcs ou les musées, à Alès, je dois souvent m'approcher très près pour lire les écriteaux. Ce n'est pas facile et ça me fatigue beaucoup. Et puis parfois, je n'y arrive pas, et je trouve ça dommage. »

Une idée née lors des journées du patrimoine passées à Nîmes avec Lidwyne, sa maman : « Certains musées étaient équipés de transcription en braille et Julie a aussi pu toucher des sculptures. C'était super pour elle.

Ce serait bien qu'il y ait la même chose dans les musées ou lieux publics d'Alès. »

Il y a quelques années, le grand frère de Julie, Thomas, 15 ans aujourd'hui, avait déjà présenté le même projet...mais n'avait pas été élu au conseil municipal.

### « Des inscriptions en braille pour aider les enfants, et les grands, malvoyants »

**Julie Sistre, 11 ans**

La petite fille n'en est que plus fière et impatiente de voir son projet se réaliser. « Je fais aussi partie de la Fédération des aveugles et amblyopes de France (Faf) et je me rends à leurs réunions et sorties. Beaucoup d'autres enfants sont malvoyants ou non-voyants à Alès. Ce projet permettrait d'aider de les aider et d'aider aussi les grands qui n'y voient pas », détaille la petite fille, encore timide mais déjà réfléchi et déterminée à mener son projet jusqu'au bout.

Textes et photos : LAURIE ZÉNON

## Comment être jeune élu à Alès ?

Début janvier, Jérôme Cambier, délégué au conseil municipal des enfants, fait la tournée des classes alésiennes, du CE2 à la 5<sup>e</sup>, pour présenter le conseil municipal des enfants. Auprès de quelque 3 180 élèves, il répète : « Il faut se présenter avec un projet, pas forcément une solution. » Les enfants intéressés se lancent alors dans une vraie campagne électorale, avec création d'affiches et

passage dans les classes pour convaincre les autres élèves. Un vote est ensuite organisé, pendant deux jours, sur le même mode de fonctionnement que les élections classiques : urne, isolement, carte électorale, dépouillement sous les yeux des instituteurs. Cette année, 3 150 élèves ont voté, dans 16 écoles et 6 collèges d'Alès. Le 19 février dernier, quarante-trois enfants sont devenus, en salle du Capitole, élus titu-

lares et 57 autres suppléants, pour un mandat de deux ans. Répartis en quatre commissions - nature et environnement, culture et communication, sports et loisirs, santé, vie quotidienne et solidarité - les jeunes élus disposent de 4 000 € de budget par an, soit 1 000 € par commission. Tous les 15 jours, les enfants se réunissent, le mardi, de 18 à 19 heures, pour travailler sur leurs projets.

## Souvenirs d'une "ancienne"

Pendant deux ans, à partir de 2000, Méryl Debierre a été élue au conseil municipal des enfants d'Alès. Scolarisée à l'école Panséra puis au collège Diderot, la petite fille d'alors a eu envie, avec une amie, de participer à la vie de sa ville.

### « L'impression de révolutionner les choses »

**Méryl Debierre**

« Nous voulions sensibiliser les gens à la propreté, avec une meilleure gestion de leurs déchets ménagers. C'était notre projet de l'époque. J'avais l'impression qu'on allait révolutionner les choses ! » Le meilleur souvenir de celle qui est devenue, par pure coïncidence, déléguée au conseil municipal des enfants depuis 2014, reste le contact avec les gens, comme lors de la feria, avec la traditionnelle vente de brochettes de bonbons par les enfants élus. « Max Roustan nous avait acheté des brochettes et nous les avait offertes. Ça m'avait marqué. » Désormais doctorante en droit à l'université de Nîmes et conseillère municipale à Alès, Méryl reconnaît qu'elle « n'avait pas du tout envie de faire de la politique au départ. Mais m'engager pour ma ville me plaît. Je suis motivée par des projets, non par une carrière. »



## Le Cratère se met sur son 31 pour Itinérances

**Festival** | C'est l'heure des préparatifs.



Le théâtre alésien dévoile sa nouvelle devanture.

Photo C. L.

Vendredi 18 mars, Alès se met à l'heure du septième art. Durant dix jours, la ville va vivre, en effet, au rythme de la 34<sup>e</sup> édition du festival cinématographique Itinérances. Et, évidemment, elle se pare de ses plus beaux atours pour l'occasion. Ainsi, dans la matinée de samedi, la façade du

théâtre du Cratère, où seront projetés plusieurs films, comme à Cinéplanet, a été décorée aux couleurs de ce rendez-vous annuel du cinéma. Les Alésiens peuvent ainsi notamment découvrir un large bandeau mettant en lumière les portraits d'acteurs et réalisateurs, en noir et blanc.

RANGE ROVER EVOQUE MARK III

**ADAPTÉ À LA JUNGLE URBAINE.**



ABOVE & BEYOND



**VÉHICULE DISPONIBLE À L'ESSAI CHEZ GRIM AUTO NÎMES**

**A PARTIR DE 379 € / MOIS<sup>(1)</sup> AVEC APPORT**

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT SUR 48 MOIS ET 60000 KM

ABOVE AND BEYOND franchir de nouveaux horizons. Consommation mixte Norme CE 1999/94 (L/km) : de 4,2 à 7,8 - CO<sub>2</sub> (gr/km) : de 109 à 181

(1) Exemple pour un Range Rover EVOQUE Mark III PURE eD4 BVM, 2 roues motrices au tarif constructeur recommandé du 02/03/2016 en LOA COOL d'une durée de 48 mois avec un apport de 20% (soit 6740 €) placé en 1er loyer suivi de 47 loyers de 379 € TTC (assurance perte financière incluse) (2). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer votre RANGE ROVER EVOQUE selon les conditions prévues au contrat ou l'acquiescer en levant l'option d'achat finale égale d'un montant 16322.54 €. Le montant total dû avec achat en fin de contrat est de 40875.54 € ttc (dont frais de dossier étalés sur les 2ème, 3ème et 4ème loyers d'un montant de 1011 €). (2) Le coût mensuel de l'assurance perte financière est de 33.70 € par mois (incluse dans les loyers ci-dessus). Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement sous quelque sorte que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Offre réservée aux personnes physiques, valable pour tout RANGE ROVER EVOQUE commandé entre le 14 et le 31 Mars 2016 chez GRIM AUTO SAS de Nîmes, sous réserve d'acceptation du dossier par CGL, Compagnie Générale de Location d'équipements, SA au capital de 58 606 156 euros - 69, avenue de Flandre 59708 Marcq-en-Baroeul Cedex - SIREN 303 236 186 - RCS Roubaix-Tourcoing.

**GRIM AUTO SAS - LAND ROVER NÎMES**  
80, cours De Dion-Bouton - KM Delta - 30900 NÎMES - 04 66 05 55 55 - www.groupe-grim.com